



PROCÈS-VERBAL

De la séance ordinaire du comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec, tenue au 1130, route de l'Église, à Québec le 12 décembre 2013 à 17 h 40.

Sont présents :

- M. Gilles Lehouillier, maire de la Ville de Lévis, vice-président
- Mme Julie Lemieux, conseillère à la Ville de Québec
- M. Robert Maranda, conseiller à la Ville de Lévis
- M. Jean-Pierre Turcotte, préfet de la MRC de l'Île-d'Orléans

Sont également présents :

- Mme Marie-Josée Couture, le secrétaire
- M. Marc Rondeau, directeur général
- M. Jean-Luc Fortin, préfet de la MRC de La Côte-de-Beaupré, à titre d'observateur

Était présent

- M. Régis Labeaume, maire de la Ville de Québec, président

Ouverture de la séance

En l'absence du président, M. Gilles Lehouillier, vice-président du comité exécutif de la CMQ ouvre et préside la séance. Il est constaté que le quorum est atteint.

Adoption de l'ordre du jour

Résolution n° E-2013-133

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour.

Adoptée à l'unanimité

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 28 novembre 2013

Résolution n° E-2013-134

Approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 28 novembre 2013.

Adoptée à l'unanimité

PROCÈS-VERBAL

-2-

Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 6 décembre 2013

Résolution n° E-2013-135

Approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 6 décembre 2013.

Adoptée à l'unanimité

Table de concertation régionale (TCR) sur la gestion intégrée du Saint-Laurent

Résolution n° E-2013-136

- Autoriser la Direction générale à convoquer les acteurs de l'eau à l'assemblée de fondation à être tenue le 20 février 2014;
- Prendre acte de la liste des acteurs de l'eau et autoriser la Direction générale à la transmettre au ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs;
- Prendre acte du projet de règles de fonctionnement de la TCR.

Référence : Rapport décisionnel du 12 décembre 2013

Responsable : Direction générale

Adoptée à l'unanimité

Embauche d'un coordonnateur du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR)

Résolution n° E-2013-137

- Procéder à l'embauche de Mme Luce Bergeron à titre de coordonnatrice du Plan de gestion des matières résiduelles, pour une période de trois ans débutant le 6 janvier 2014 et se terminant le 31 décembre 2016, à raison de trente heures par semaine;
- Accorder à Mme Luce Bergeron un salaire correspondant à l'échelle salariale de [REDACTED] Le poste donne droit aux avantages sociaux offerts au personnel de la Communauté métropolitaine de Québec.

Référence : Rapport décisionnel du 12 décembre 2013

Responsable : Direction générale

Adoptée à l'unanimité

Calendrier des séances du comité exécutif de la CMQ pour l'année 2014

Résolution n° E-2013-138

- Prendre acte du calendrier des séances du comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec pour l'année 2014.

Référence : Rapport décisionnel du 12 décembre 2013
Responsable : Secrétariat

Adoptée à l'unanimité

Virements budgétaires

Résolution n° E-2013-139

- Autoriser dans la fonction « Administration générale » un virement de 20 000 \$ provenant de l'activité « Conseil » vers l'activité « Communication-consultation »;
- Autoriser dans la fonction « Aménagement et développement » un virement de 7 500 \$ provenant de l'activité « Aménagement » vers l'activité « Événements à caractère métropolitain ».

Référence : Rapport décisionnel du 12 décembre 2013
Responsable : Trésorerie

Adoptée à l'unanimité

Fêtes de la Nouvelle-France – Demande de commandite

Résolution n° E-2013-140

- Autoriser la Direction générale à convenir d'une entente de commandite avec les Fêtes de la Nouvelle-France pour la tenue en 2014 du Marché des saveurs et des activités en lien avec le fleuve Saint-Laurent;
- Autoriser la Direction générale à verser une somme de 10 000 \$ pour ces événements. Cette somme sera prise à même le poste budgétaire « Événements à caractère métropolitain » du budget 2014;
- Autoriser la directeur général à signer l'entente et tous les documents afférents.

Référence : Rapport décisionnel du 12 décembre 2013
Responsable : Communications et affaires corporatives

Adoptée à l'unanimité

Règlement de remplacement n° 146-13 de la MRC de Charlevoix édictant le schéma d'aménagement et de développement révisé

Résolution n° E-2013-141

- Informer le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire que la Communauté métropolitaine de Québec réitère son avis défavorable au règlement n° 146-13 adopté par la MRC de Charlevoix, puisqu'il est susceptible d'impacts sur le territoire métropolitain en portant atteinte à la stratégie 12 préconisée

au Plan métropolitain d'aménagement et de développement relativement à la protection des prises d'eau de surface.

- Demander à la MRC de Charlevoix d'intégrer au règlement 146-13 des mesures de gestion des eaux de surface comparables à celles que la CMQ a intégrées à son règlement de contrôle intérimaire (RCI) n° 2011-46 afin de préserver les prises d'eau potable sises en aval.
- Transmettre au MAMROT et à la MRC de Charlevoix copie du présent rapport décisionnel et des annexes l'accompagnant.

Référence : Rapport décisionnel du 12 décembre 2013
Responsable : Aménagement du territoire

Adoptée à l'unanimité

Entente de partenariat avec la CCNQ – Projet Cartes postales

Résolution n° E-2013-142

- Autoriser la Direction générale à poursuivre ses démarches menant à l'élaboration d'un protocole d'entente avec la Commission de la capitale nationale du Québec à être soumis au conseil de la Communauté métropolitaine de Québec.

Référence : Rapport décisionnel du 12 décembre 2013
Responsable : Aménagement du territoire

Adoptée à l'unanimité

Évaluation des volumes de déchets provenant du secteur ICI inclus dans les chargements mixtes (secteur résidentiel et secteur ICI) dirigés à l'incinérateur de la Ville de Québec – Appel d'offres (A1)

Résolution n° E-2013-143

- Autoriser le secrétaire de la CMQ à procéder à un appel d'offres publique pour la sélection d'une firme ayant pour mandat de réaliser une évaluation des volumes de déchets provenant du secteur ICI inclus dans les chargements mixtes (secteur résidentiel et secteur ICI) dirigés à l'incinérateur de la Ville de Québec;
- Autoriser le secrétaire ou le responsable de la CMQ à procéder à l'ouverture des soumissions.

Référence : Rapport décisionnel du 12 décembre 2013
Responsable : Environnement

Adoptée à l'unanimité

Portrait des matières résiduelles du secteur CRD sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Québec 70114-3 – Octroi d'un contrat (A3)

Résolution n° E-2013-144

- Accorder à la firme LVM le contrat relatif à une étude permettant de dresser le portrait des matières résiduelles éliminées par le secteur CRD sur le territoire de la rive nord de la Communauté métropolitaine de Québec. La valeur du contrat proposé est de 45 645 \$ taxes incluses, le tout en conformité avec le document de soumission et la recommandation du comité de sélection. Le coordonnateur au PGMR sera responsable de ce contrat.

Référence : Rapport décisionnel du 12 décembre 2013
Responsable : Environnement

Adoptée à l'unanimité

ROBAN – rendez-vous international sur la gestion intégrée de l'eau

Résolution n° E-2013-145

- Désigner M. Régis Labeaume afin de participer à la Table inaugurale sur la gestion intégrée du système des Grands Lacs et du Saint-Laurent, et ce, lors de la 3^e édition du Rendez-vous international sur la gestion intégrée de l'eau du 7 au 9 mai 2014.

Référence : Rapport décisionnel du 12 décembre 2013
Responsable : Environnement

Adoptée à l'unanimité

Transport des matières dangereuses sur le territoire de la CMQ

Résolution n° E-2013-146

- Prendre acte du devis de projet sur le transport des matières dangereuses sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ);
- Autoriser la Direction générale à préparer un appel d'offres relative à une étude sur le transport des matières dangereuses sur le territoire de la CMQ en conformité avec le devis de projet.

Référence : Rapport décisionnel du 12 décembre 2013
Responsable : Transport

Adoptée à l'unanimité

PROCÈS-VERBAL

-6-

Bordereau de dépenses

Résolution n° E-2013-147

Prendre acte du bordereau de dépenses en date du 12 décembre 2013 contenant les documents suivants :

- a) Une liste qui fait état des dépenses du 1^{er} au 30 novembre 2013 (période 11);
- b) Une liste des salaires versés aux élus et employés de la CMQ pour la période du 1^{er} au 30 novembre 2013.

Référence : Bordereau de dépenses du 12 décembre 2013

Responsable : Trésorerie

Adoptée à l'unanimité

Bordereau d'information

Le bordereau d'information en date du 12 décembre 2013 est déposé aux membres du comité exécutif.

Les résolutions E-2013-133 à E-2013-147 consignées dans ce procès-verbal, sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

(S) GILLES LEHOULLIER
PRÉSIDENT

(S) MARIE-JOSÉE COUTURE
SECRÉTAIRE